

Commission des normes, de l'équité, de la
santé et de la sécurité du travail

ÉTUDE DES CRÉDITS

2026-2027

Demande de renseignements particuliers
du troisième groupe d'opposition



COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Table des matières

RP3-001 Somme dépensée pour les technologies de l'information	5
RP3-002 Compressions demandées par le Conseil du trésor	7
RP3-003 Comités interministériels ou avec tout autre partenaire	9
RP3-004 Information en vertu de l'article 428 LATMP	11
RP3-006 Renseignements relatifs aux membres du conseil d'administration	13
RP3-007 Frais pour le Bureau de la présidence ou la haute direction	15
RP3-009 Nombre d'employés par catégorie d'emploi et par région	17
RP3-063 Économies réalisées à la suite de la création CNESST	19
RP3-064 Frais d'administration depuis sa création	21
RP3-065 Travaux et études relatifs à la fusion de la CÉS, de la CNT et de la CSST	23
RP3-066 Coûts associés à la fusion de la CÉS, CNT et de la CSST	25
RP3-067 Effet de la mise en place de la CNESST sur le niveau d'effectifs.....	27
RP3-068 Répercussion de la mise en place de la CNESST sur le nombre de postes	29
RP3-069 Primes de départ versées à la suite de la mise en place de la CNESST.....	31
RP3-070 Budget de fonctionnement de la CNESST	33
RP3-071 Dépenses allouées à la rémunération.....	35
RP3-072 Avis et directives émis relatifs à la mise en place de la CNESST	37
RP3-073 Nominations à la CNESST	39
RP3-074 Sommes investies en publicité.....	41
RP3-075 Contrats donnés à l'externe	45
RP3-076 Coûts associés à la mise en place de la CNESST	47
RP3-077 Coûts associés à l'application de la Loi regroupant la CES, la CNT et la CSST	49
RP3-078 Heures supplémentaires pour la mise en place de la Loi regroupant la CES, la CNT et la CSST ..	51
RP3-079 Rapport pour la mise en place des recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction	53
RP3-080 Suivi du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction	55
RP3-081 Sommes pour le suivi du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction	57
RP3-082 Ateliers, formations, conférences ou journées d'activités pour les employés	59
RP3-083 Erreurs de traitement des dossiers	61
RP3-084 Projets informatiques ou en technologies de l'information	63
RP3-085 Sommes investies en projets immobiliers	65
RP3-086 Dépenses engagées par la vice-présidence aux normes du travail	73
RP3-087 Effectif rattaché au bureau de la vice-présidence aux normes du travail.....	75
RP3-088 Montant investis pour les normes du travail.....	77
RP3-089 Plaintes relatives aux normes du travail	79
RP3-090 Budget de dépenses des normes du travail	81
RP3-091 Dossiers traités par les services juridiques relatifs aux normes du travail.....	83
RP3-092 Décisions rendues par les tribunaux dans les dossiers relatifs aux normes du travail	87
RP3-093 Pourcentage de règlements hors cour relativement aux normes du travail.....	89
RP3-094 Visites ou enquêtes qui entraînent des poursuites liées aux normes du travail	91
RP3-095 Effectif affecté aux normes du travail	93
RP3-096 Dépenses engagées par la vice-présidence à l'équité salariale	95

RP3-097 Effectif rattaché au bureau de la vice-présidence à l'équité salariale	97
RP3-098 Dépenses de fonctionnement pour l'équité salariale	99
RP3-099 État d'avancement des travaux des entreprises visant à se conformer à la LES.....	101
RP3-100 Études concernant le télétravail.....	103
RP3-101 Études pour la déclaration obligatoire.....	105
RP3-102 Études concernant le droit à la déconnexion	107
RP3-103 Études relatives à un projet-pilote visant les employeurs potentiellement en défaut	109
RP3-104 Études concernant la fusion avec tout autre organisme ou ministère	111
RP3-105 Plaintes déposées en vertu de la LES	113
RP3-106 Décisions rendues en vertu de la Loi sur l'équité salariale.....	115
RP3-107 Décisions rendues en vertu de la Loi sur l'équité salariale.....	117
RP3-108 Décisions rendues en vertu de la section 1 du chapitre VI de la LES	119
RP3-109 Autorisations pour un programme distinct en matière d'équité salariale	121
RP3-110 Demandes d'assistance concernant les démarches d'équité salariale.....	123
RP3-111 Amendes données en vertu du chapitre VIII de la LES.....	125
RP3-112 Vérifications concernant le respect de la LES.....	127
RP3-113 Effectif consacré au respect et à l'application de la Loi sur l'équité salariale.....	129
RP3-114 Formations relatives au respect de la Loi sur l'équité salariale	131
RP3-115 Effectif par grande mission et dépenses afférentes	133
RP3-116 Comités du conseil d'administration	135
RP3-117 Frais d'administration pour la gestion de la santé et de la sécurité du travail	137
RP3-118 État de situation des modifications au Règlement sur l'assistance médicale	139
RP3-119 Enquêtes réalisées.....	141
RP3-120 Mesures correctrices	143
RP3-121 Amendes perçues	145
RP3-122 Cotisations versées pour la santé et la sécurité du travail	147
RP3-123 Prestations versées aux travailleurs pour la santé et la sécurité du travail	149
RP3-124 Bénéficiaires de prestations de santé et sécurité du travail	151
RP3-125 Bénéficiaires de prestations ayant atteint 65 ans	153
RP3-126 Montant global et montant moyen octroyés à des bénéficiaires	155
RP3-127 Écart en pourcentage entre les indemnités versées aux travailleurs	157
RP3-128 Dépenses pour les firmes de détectives et résultats obtenus.....	159
RP3-129 Dossiers transmis en révision	161
RP3-130 Dossiers en révision et délai moyen d'attente	163
RP3-131 Études concernant les mesures à l'égard des jeunes travailleurs.....	165
RP3-132 Études concernant les travailleurs domestiques et vulnérables	167
RP3-133 Études pour la révision du CSTC - amiante	169
RP3-134 Études concernant le programme PMSD.....	171
RP3-135 Bénéficiaires et montant pour le programme PMSD	173
RP3-136 Retraits préventifs accordés	175
RP3-137 Demandes de remboursement de prestations	177
RP3-138 Contestations liées à des demandes de remboursement de prestations	179
RP3-139 État des fonds de la CNESST et niveau de capitalisation	181
RP3-140 Changement à la politique de placement	183
RP3-141 Prévisions actuarielles du régime de santé et de sécurité	185
RP3-142 Études concernant la rémunération des stages.....	187
RP3-143 Ententes entre la CNESST et les autres organismes ou ministères	189
RP3-144 Résolutions adoptées par le conseil d'administration.....	195
RP3-145 Avis demandés par la CCQ	203

RP3-146 Avis envoyés à la CCQ	205
RP3-147 Liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire.....	207
RP3-148 Constats d’infraction donnés au Consortium Santé Montréal	209
RP3-149 Dépenses non imputées à un employeur et leur part dans les dépenses totales	211
RP3-150 Médecins évaluateurs approuvée en vertu de l’art. 205 LATMP	213
RP3-151 Actions prises depuis l’entrée en vigueur du Règlement sur la gestion préventive de l’amiante .	215
RP3-152 Responsables de services de garde ayant déposé des plaintes	217
RP3-153 Analyse différenciée selon les sexes par le comité interministériel pour la révision du salaire minimum	219
RP3-154 Résolution du conseil d’administration A-67-14 du 20 novembre 2014.	221
RP3-246 Données relatives à l’équité salariale	223
RP3-247 Causes pendantes en matière d’équité salariale.....	225

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-001 Somme dépensée pour les technologies de l'information

Depuis cinq ans, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2026-2027.

Dépenses totales du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

En milliers de \$	Réelles 2025
Rémunération	59 631,70 \$
Services externes	33 025,00 \$
Frais connexes	46 244,10 \$
Matériel informatique et télécommunications	7 775,10 \$
Logiciels	113,40 \$
Autres immobilisations	- \$
TOTAL	146 789,30 \$

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-002 Compressions demandées par le Conseil du trésor

Depuis cinq ans, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du Travail et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour 2026-2027.

Pour l'année financière 2025-2026, la CNESST s'est vu attribuer une cible de compression de 250,2 ETC par le gouvernement.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-003 Comités interministériels ou avec tout autre partenaire

Depuis cinq ans, par année financière, fournir la liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.

Veillez vous référer à la fiche RG-051.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-004 Information en vertu de l'article 428 LATMP

Copie de toute l'information fournie au ministre en vertu de l'article 428 de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles, et ce, depuis cinq ans.

L'article 428 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles est abrogé depuis le 1^{er} janvier 2016 à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-006 Renseignements relatifs aux membres du conseil d'administration

Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère depuis cinq ans, par année financière. Fournir :

- a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- b) la liste des membres du conseil d'administration;
- c) la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur cv;
- d) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Liste des membres du conseil d'administration (au 31 décembre 2025, date de fin de l'année financière de la CNESST)

Louise Otis	Présidente du conseil d'administration
Anouk Gagné	Présidente-directrice générale

Représentants des travailleurs

David Bergeron-Cyr	Deuxième vice-président du comité exécutif, Confédération des syndicats nationaux (CSN)
Kaven Bissonnette	Vice-président, Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
Daniel Cloutier	Directeur québécois, Unifor
Éric Gingras	Président, Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
Magali Picard	Présidente, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Caroline Senneville	Présidente, Confédération des syndicats nationaux (CSN)
Poste Vacant	

Représentants des employeurs

Anny Bienvenue	Vice-présidente principale santé et sécurité du travail, Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ)
Steve Ceolin	Vice-président ressources humaines et santé-sécurité, Manac
Yves-Thomas Dorval	Conseiller stratégique et administrateur de sociétés
Charles Létourneau	Président-directeur général, Centre patronal SST
Isabelle Simoneau	Vice-présidente – Travail, santé sécurité et services aux membres, Conseil du patronat du Québec (CPQ)
Poste Vacant	
Poste Vacant	

La présidente du conseil d'administration reçoit une rémunération annuelle de 19 947 \$ à laquelle s'ajoute un montant forfaitaire de 934 \$ par présence aux séances du conseil d'administration et des divers comités qui en relèvent (décret 731-2022). En 2025, cela représente une rémunération totale de 41 429 \$. Elle a également droit à une compensation pour des frais de voyage et de séjour occasionnés par l'exercice de ses fonctions, conformément aux *Règles sur les frais de déplacement des présidents, vice-présidents et membres d'organismes gouvernementaux* adoptées par le gouvernement par le décret 2500-83 du 30 novembre 1983 et les modifications qui y ont été, ou qui pourront y être, apportées.

Les autres membres du conseil d'administration qui assistent aux séances du conseil ou qui participent à des réunions de comités du conseil d'administration peuvent avoir droit à une allocation de présence et au remboursement de la perte réelle de salaire et des frais de déplacement, conformément au *Décret sur la rémunération des membres du conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail* et aux *Règles sur les frais de déplacement des présidents, vice-présidents et membres d'organismes gouvernementaux* (décret 618-87). Pour l'année 2025, aucune allocation de présence n'a été versée aux membres du conseil d'administration.

Pour l'année 2025, les frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation des membres du conseil d'administration, à l'exception de la présidente-directrice générale, se sont élevés à 4 199,55 \$.

Source SG
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-007 Frais pour le Bureau de la présidence ou la haute direction

Fournir, pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction, les montants ventilés depuis cinq ans, par année financière :

- a) des frais de déplacement;
- b) des frais de représentation;
- c) des frais de repas;
- d) des frais de voyage;
- e) des frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

Données pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

a) Frais de déplacement

Voyage	Repas	Total
7 238,37 \$	1 631,86 \$	8 870,23 \$

b) Frais de représentation

Frais de représentation 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2025
527,78 \$

c) Frais de repas : voir la réponse en a).

d) Frais de voyage : voir la réponse en a).

e) Frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc. : aucune dépense de préparation.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-009 Nombre d'employés par catégorie d'emploi et par région

Depuis cinq ans, par année financière, pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emplois et par région.

Nombre d'employés réguliers et occasionnels par catégorie d'emplois et par région au 31 décembre 2025.

Entité	Dirigeants	Cadres	Professionnels	Techniciens	Personnel de bureau	Ouvriers	TOTAL
CENTRAL	10	159	1710	631	355	3	2 868
RÉGIONS							
Bas-St-Laurent		3	27	24	4		58
Saguenay-Lac-St-Jean		4	36	37	5		82
Capitale-Nationale		11	80	77	13		181
Mauricie		6	57	42	10		115
Estrie		3	38	28	3		72
Montréal		27	213	142	50		432
Outaouais		1	27	18	3		49
Abitibi-Témiscamingue		4	27	12	8		51
Côte-Nord		2	22	11	3		38
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		3	17	15	3		38
Chaudière-Appalaches		4	55	44	8		111
Laval		6	54	45	15		120
Lanaudière		4	62	47	8		121
Laurentides		7	62	65	10		144
Montérégie		15	171	127	28		341
Centre-du-Québec				1	1		2
Total régions		100	948	735	172		1 955
GRAND TOTAL	10	259	2 658	1 366	527	3	4 823

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-063 Économies réalisées à la suite de la création CNESST

Ventilation des économies budgétaires réalisées à la suite de la création de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Une des obligations de la loi créant la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) était de réduire de 0,01 \$ le taux de cotisation lié au secteur normes du travail à compter du 1^{er} janvier 2017 et de réaliser des économies administratives récurrentes de 8,0 M\$ par année dès 2017.

Afin de respecter cet engagement, la CNESST a élaboré un plan de réalisation des économies administratives dans lequel elle prévoit réaliser des économies administratives récurrentes de 13,3 M\$ par année dès 2017 bien que la cible initiale attendue se chiffrait à 8 M\$.

Ce plan permettait de répondre aux deux objectifs du gouvernement de réduire les effectifs dès 2015 en respectant les cibles 2015-2016 fixées par le Secrétariat du Conseil du trésor et d'éliminer les chevauchements administratifs.

En 2017, les engagements de la CNESST relatifs au plan de réalisation des économies administratives sont atteints et totalisent des économies récurrentes dans les services administratifs de 13,4 M\$ dont 155 ETC. Toutes ces économies ont été réalisées sans aucune baisse du service à la clientèle, en optimisant les façons de faire dans les services administratifs et en évitant les chevauchements notamment pour les ressources financières, humaines, informationnelles et matérielles.

Réalisées en 2017	
ETC	155
M\$	13,4
Ressources internes	9,8
Ressources externes et autres natures de dépenses (optimisation des façons de faire, ententes, PAE, ...)	2,7
Loyers (fins de baux NT et ES incluant les coûts liés aux déménagements)	0,9

Tous les engagements ont été atteints au 31 décembre 2017 et sont récurrents.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-064 Frais d'administration depuis sa création

Ventilation des frais d'administration depuis sa création.

L'exercice financier de la CNESST s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Budget 2025	(en M\$)
Exploitation	711,7
- Traitement	533,4
- Services professionnels	59,8
- Fonctionnement	122,8
- Autres (amortissement, frais remboursés, etc.)	(4,3)
Immobilisations	44,9

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total peut différer de la somme.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-065 Travaux et études relatifs à la fusion de la CÉS, de la CNT et de la CSST

Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CÉS, de la CNT et de la CSST

À l'automne 2014, le mandat d'analyser des scénarios de regroupement permettant de répondre à la demande de la Commission de révision permanente des programmes a été donné au ministère du Travail, à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, à la Commission des normes du travail et à la Commission de l'équité salariale.

L'objectif qui sous-tendait les réflexions était de créer un guichet unique de service gouvernemental en matière de travail pour les travailleurs en emploi et les employeurs.

Le 14 avril 2015, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a proposé de regrouper trois organismes du portefeuille du Travail, afin de simplifier l'accès aux services pour la population en créant un guichet unique.

Cette proposition a été retenue par le gouvernement lors du dépôt du budget le 26 mars 2015. Le projet de loi 42 portant sur le regroupement des trois organismes a été adopté par l'Assemblée nationale en juin 2015. Le projet de loi 42 est disponible à l'adresse suivante :

[Projet de loi n° 42, Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail - Assemblée nationale du Québec](#)

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-066 Coûts associés à la fusion de la CÉS, CNT et de la CSST

Coûts associés à la fusion de la CÉS, CNT et de la CSST

Les travaux du regroupement s'inscrivaient dans le cadre des activités courantes des trois organismes et ont été financés à même leurs budgets respectifs.

Aucun budget additionnel n'a été prévu pour le regroupement.

- Les coûts ont été réduits à un minimum durant l'exercice de regroupement.
- Aucune ressource externe n'a été spécifiquement engagée pour la réalisation du projet. Tout a été financé dans les budgets existants et selon les priorisations établies.

Aucun coût associé à la fusion n'a été engendré en 2025.

Rappelons que le regroupement a généré des économies récurrentes de plus de 13 M\$ par année à compter de 2017, supérieures à ce qui avait été annoncé au moment des travaux de mise en place du regroupement (8 M\$ par année). Ces économies résultent notamment de l'élimination de chevauchements administratifs (ex. : une seule Direction des communications, une seule Direction des ressources humaines, un seul système de paye, etc.).

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-067 Effet de la mise en place de la CNESST sur le niveau d'effectifs

Depuis 3 ans, impact de la mise en place de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail sur le niveau d'effectifs, exprimé en ETC, en nombre d'employés, ventilé par type d'emploi.

**Effectifs au 31 décembre 2025
Par catégorie d'emplois
Personnel régulier et occasionnel**

Catégorie d'emplois	Effectif en place (total CNESST)
Haute direction	10
Cadres	259
Professionnels	2 658
Techniciens	1 366
Personnel de bureau	527
Ouvriers	3
TOTAL	4 823

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-068 Répercussion de la mise en place de la CNESST sur le nombre de postes

Préciser l'impact de la mise en place de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, départs à la retraite, fins de postes, mises en disponibilité, nominations.

Tous les engagements ont été atteints au 31 décembre 2017 et il n'y a pas eu de cible additionnelle depuis.

La réduction graduelle du nombre d'ETC prévue au plan d'économie se répartissait comme suit :

Date	Nombre d'ETC	Variation
31 mars 2015	4 494	
31 décembre 2016	4 379	(115)
31 décembre 2017	4 339	(40)
TOTAL		(155)

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-069 Primes de départ versées à la suite de la mise en place de la CNESST

Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

Aucune prime de départ n'a été versée.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-070 Budget de fonctionnement de la CNESST

Ventilation du budget de fonctionnement de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, depuis deux ans.

Veillez vous référer à la fiche RP3-064.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-071 Dépenses allouées à la rémunération

Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

Veillez vous référer à la fiche RP3-064.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-072 Avis et directives émis relatifs à la mise en place de la CNESST

Copie des avis et directives émis en lien avec la mise en place de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-073 Nominations à la CNESST

Liste des nominations effectuées à la CNESST depuis sa création.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-074 Sommes investies en publicité

Depuis la création de la CNESST, sommes investies en publicité ; ventilation par année et par type de média. Indiquer :

- a) le nom de toutes les campagnes;
- b) les coûts de ces campagnes;
- c) le nom de la firme ou de professionnel retenu pour la réaliser;
- d) les dates de diffusion de la campagne;
- e) les objectifs visés par chaque campagne.

Campagnes 2025 de la CNESST

Normes du travail

Campagne	Campagne - Les normes du travail, pour les questions qui vous travaillent
Coût	346 863,01 \$ (ce montant inclut des crédits liés à la campagne 2024)
Firme	Cossette Communication inc. (par l'entremise du CAG)
Dates de diffusion	Du 8 septembre au 5 octobre 2025
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Faire en sorte que la population québécoise soit en mesure d'associer les normes du travail à plus que le salaire minimum;• Illustrer les principales normes du travail;• Faire comprendre ce qu'est la Loi sur les normes du travail.

Équité salariale

Campagne	Campagne – Encore aujourd'hui, il existe un écart salarial réel entre les hommes et les femmes
Coût	623 283,60 \$ (à noter que le budget de la campagne sur l'équité salariale a été augmenté pour une période de 3 ans (2025-2027))
Firme	Cossette Communication inc. (par l'entremise du CAG)
Dates de diffusion	Du 6 octobre au 2 novembre 2025
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Expliquer ce qu'est l'équité salariale (elle vise à corriger la sous-évaluation et la sous-rémunération des emplois féminins dues à la discrimination fondée sur le sexe);• Positionner l'équité salariale comme une valeur fondamentale pour la société québécoise;• Inciter les employeurs à réaliser leurs obligations en matière d'équité salariale.

Santé et sécurité du travail

Campagne	Campagne construction - Un véhicule fait marche arrière, surveillez vos arrières (manœuvres de recul sur le chantier de construction)
Coût	281 492,69 \$
Firme	Cossette Communication inc. (par l'entremise du CAG)

Dates de diffusion	Du 12 mai au 1 ^{er} juin 2025, ainsi que du 4 au 17 août 2025
Objectifs	<p>Objectifs principaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les milieux de travail aux risques liés à la cohabitation entre les travailleurs et les engins de chantier; • Informer les milieux de travail des exigences réglementaires applicables; • Promouvoir auprès des milieux de travail les mécanismes de participation en chantier à appliquer. <p>Objectifs secondaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les différents outils développés par la CNESST pour soutenir ses clientèles dans l'application des mesures de contrôle applicables; • Contribuer au développement d'une culture de prévention durable et à la diminution du nombre d'accidents du travail sur les chantiers où ce risque est présent.
Campagne	Campagne sociétale en santé et sécurité du travail (SST) - Face aux risques pour la santé psychologique, c'est à nous d'agir
Coût	1 575 243,68 \$ (ce montant inclut des dépenses pour les placements publicitaires du 31 décembre 2024 et un crédit, tous liés à la campagne 2024)
Firme	Cossette Communication inc. (par l'entremise du CAG)
Dates de diffusion	Du 3 novembre au 7 décembre 2025
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Faire comprendre que les risques psychosociaux liés au travail sont présents dans tous les milieux de travail; • Rappeler que, comme les risques à la santé psychologique ne peuvent pas être éliminés, il est primordial de mettre en place plusieurs mesures pour les contrôler; • Rappeler que l'employeur a l'obligation de prendre en charge les risques dans son milieu de travail.
Campagne	Campagne - Jour de deuil - Le 28 avril, et toute l'année, priorisons la prévention
Coût	150 946,67 \$
Firme	Cossette Communication inc. (par l'entremise du CAG)
Dates de diffusion	Du 7 au 28 avril 2025
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître à la population du Québec le Jour de deuil et sa raison d'être; • Faire prendre conscience des conséquences des accidents du travail ou des maladies professionnelles pour les victimes et leurs proches, de même que pour les employeurs; • Contribuer au développement d'une culture de prévention durable et à la diminution du nombre d'accidents, de maladies et de décès liés au travail.
Campagne	Campagne jeunesse - Quand tu ne le sais pas, tu ne le sais pas
Coût	266 974,78 \$ (ce montant inclut un crédit lié à la campagne 2024)
Firme	Cossette Communication inc. (par l'entremise du CAG)
Dates de diffusion	Du 26 mai au 22 juin 2025 et du 1 ^{er} au 14 décembre 2025

Objectifs	<p>Employeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappeler aux employeurs leurs obligations en matière de SST; • Sensibiliser les employeurs à la réalité des jeunes au travail et la perception qu'ils ont de la santé et de la sécurité du travail; • Conscientiser les employeurs à l'importance de faire participer leurs jeunes travailleuses et travailleurs à l'identification des risques et à la recherche de solutions en SST. <p>Jeunes travailleuses et travailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inviter les jeunes travailleuses et travailleurs à faire part de leurs observations (identification des risques), de leurs doutes, de leurs questionnements ou de leurs suggestions en matière de SST à leur employeur ou son représentant; • Sensibiliser les jeunes à l'importance de déclarer les lésions professionnelles (incluant psychologiques et psychiques); • Informer les jeunes travailleuses et travailleurs de leurs droits et de leurs obligations en matière de SST.
Campagne	Rediffusion de la campagne sociétale SST 2024 - Au travail, la santé psychologique ne devrait jamais tenir qu'à un fil
Coût	349 892,48 \$
Firme	Cossette Communication inc. (par l'entremise du CAG)
Dates de diffusion	Du 24 mars au 13 avril 2025
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les milieux de travail à prendre en charge la SST, notamment par l'identification des risques d'accidents ou de maladies professionnelles, en posant des gestes concrets et durables pour rendre leurs milieux de travail plus sains et sécuritaires; • Sensibiliser la population québécoise aux risques psychosociaux liés au travail et aux conséquences que ceux-ci peuvent entraîner sur la santé physique et psychologique des travailleuses et travailleurs; • Faire comprendre à la population québécoise que les risques pour la santé psychologique sont aussi importants que les risques pour la santé physique et qu'ils doivent être mis sur le même pied d'égalité que les autres risques; • Faire prendre conscience à la population québécoise qu'il se produit des accidents du travail et des maladies professionnelles dans tous les milieux de travail et dans tous les secteurs d'activité; • Faire prendre conscience aux travailleuses, aux travailleurs et aux employeurs que les conséquences des lésions professionnelles ne sont jamais banales; • Contribuer au développement d'une culture de prévention durable et à la diminution du nombre de lésions professionnelles et de décès au Québec.
Campagne	Modernisation du régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST)
Coût	197 883,57\$ (ce montant inclut un crédit lié à la campagne 2024)
Firme	Cossette Communication inc. (par l'entremise du CAG)
Dates de diffusion	Du 6 octobre au 9 novembre 2025
Objectifs	Rappel de l'entrée en vigueur des obligations découlant du Régime permanent concernant les mécanismes de prévention et de participation en établissement.

Source VPAC
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-075 Contrats donnés à l'externe

Depuis cinq ans, par année financière, nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres). Pour chaque contrat :

- a) Indiquer la nature ou l'objet;**
- b) Indiquer la méthode d'octroi (gré à gré, appel d'offres ou autre);**
- c) Fournir une copie;**
- d) Fournir une copie du résultat;**
- e) Indiquer le coût.**

Veillez vous référer à la fiche RG-004.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-076 Coûts associés à la mise en place de la CNESST

Coûts associés à la mise en place de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, notamment :

- a) la formation;**
- b) la publicité;**
- c) le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique;**
- d) l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement;**
- e) les baux résiliés et locaux vacants;**
- f) achat de matériel;**
- g) tout autre coût de transition.**

Veillez vous référer à la fiche RP3-066.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-077 Coûts associés à l'application de la Loi regroupant la CES, la CNT et la CSST

Coûts associés à l'application de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail.

Veillez-vous référer à la fiche RP3-066.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-078 Heures supplémentaires pour la mise en place de la Loi regroupant la CES, la CNT et la CSST

Heures supplémentaires associées à la mise en place de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail.

Aucune heure supplémentaire n'est associée à la mise en place de cette loi.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-079 Rapport pour la mise en place des recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction

Tout rapport, document ou étude concernant la mise en place des recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction.

La réponse à cette question sera fournie par le ministère du Travail.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-080 Suivi du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction

État de situation du suivi du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction et de la mise en place des recommandations.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Travail.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-081 Sommes pour le suivi du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction

Sommes dévolues au suivi du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction et à la mise en place des recommandations.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Travail.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-082 Ateliers, formations, conférences ou journées d'activités pour les employés

Liste des ateliers, formations, conférences ou journées d'activités auxquels ont participé les employés depuis cinq ans, par année financière. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants, le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité et le nom de la formation. Ventiler par mission.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la CNESST en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22).

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/acces-linformation/frais-depenses>

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-083 Erreurs de traitement des dossiers

Nombre d'erreurs de traitement des dossiers depuis cinq ans, par mission, par année :

- a) nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;**
- b) délai;**
- c) nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs;**
- d) montant moyen du remboursement demandé;**
- e) montant total lié aux demandes de remboursement;**
- f) nombre d'années en moyenne entre les erreurs et les demandes de remboursement.**

Aucun indicateur ne nous permet de fournir ces informations.

La CNESST rend une décision écrite, motivée et notifiée aux intéressés dans les plus brefs délais pour les informer de leur droit de demander sa révision, le cas échéant.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-084 Projets informatiques ou en technologies de l'information

Liste des projets informatiques ou en technologies de l'information depuis cinq ans, par mission :

- a) présenter l'évolution des coûts pour chacun des dossiers;**
- b) indiquer le nombre de consultants externes et les coûts associés;**
- c) indiquer la somme dépensée, par année financière (et prévisions pour 2026-2027), pour l'informatique et les technologies de l'information;**
- d) préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).**

Veillez vous référer à la fiche RG-005.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-085 Sommes investies en projets immobiliers

**Depuis cinq ans, sommes investies en projets immobiliers et prévisions pour 2026-2027.
Ventilation par année et par région, ainsi que par mission. Indiquer :**

- a) le nom des projets;**
- b) les coûts de ces projets;**
- c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour les réaliser;**
- d) l'échéancier pour chacun des projets;**
- e) les justifications pour chacun des projets.**

Voir les documents en annexe :

- Annexe 1 : Sommes investies en projets immobiliers pour l'année 2025
- Annexe 2 : Firmes ou professionnels

Sommes investies en projets immobiliers en 2025

Site	Nom du projet	Coûts 2025 (réels)	Nom de la firme	Date de fin du projet	Justification du projet (nature et objectif des travaux effectués, fréquence de réalisation le cas échéant, etc.)
Siège social et sauvetage minier					
Val-d'Or - Sauvetage minier	Relocalisation	340 267 \$	Voir Annexe 2	2025-09-30	Relocalisation du poste de sauvetage minier de Val-d'Or.
Travaux effectués dans des locaux loués					
Laval	Relocalisation	243 046 \$	Coarchitecture inc. Cominar	2027-03-31	Travaux d'aménagement sur un nouveau site en appliquant les principes du milieu de travail axés sur les activités (MTAA) pour le personnel du site de Laval.
Longueuil	Travaux d'aménagement	3 223 765 \$	Voir Annexe 2	2026-01-31	Travaux d'aménagement sur le site actuel en appliquant les principes du milieu de travail axés sur les activités (MTAA) pour le personnel du site de Longueuil.
Metcalfe	Relocalisation	24 943 \$	9205-6126 Québec inc. 9222-1605 Québec inc. Immeubles centurian Peel/Metcalfe inc. Planiselect inc.	2025-07-30	Rétrocession du site au 1550 rue Metcalfe et relocalisation du personnel au site De Bleury à Montréal.
Rimouski	Travaux d'aménagement	79 \$	Coarchitecture inc.	2028-07-01	Travaux d'aménagement sur le site actuel en appliquant les principes du milieu de travail axés sur les activités (MTAA) pour le personnel du site de Rimouski.
Rouyn-Noranda	Travaux d'aménagement	2 069 580 \$	Voir Annexe 2	2025-12-31	Travaux d'aménagement sur le site actuel e en appliquant les principes du milieu de travail axés sur les activités (MTAA) pour le personnel du site de Rouyn-Noranda.

Site	Nom du projet	Coûts 2025 (réels)	Nom de la firme	Date de fin du projet	Justification du projet (nature et objectif des travaux effectués, fréquence de réalisation le cas échéant, etc.)
Saguenay	Travaux d'aménagement	1 713 332 \$	Voir Annexe 2	2026-10-31	Regroupement des Normes du Travail (NT) et Santé Sécurité au Travail (SST) en appliquant les principes MTAA (milieux de travail axés sur les activités).
Salaberry-de-Valleyfield	Travaux d'aménagement	2 491 205 \$	Voir Annexe 2	2026-02-28	Travaux d'aménagement sur un nouveau site en appliquant les principes du milieu de travail axés sur les activités (MTAA) pour le personnel du site de Salaberry-de-Valleyfield.
Sherbrooke	Travaux d'aménagement	40 099 \$	Voir Annexe 2	2025-06-30	Travaux d'aménagement afin d'optimiser les espaces actuels et d'ajouter des espaces additionnels pour être en mesure de faire le regroupement NT et SST. Transformation des milieux de travail du 3 ^e et 4 ^e étage.
Trois-Rivières	Travaux d'aménagement	625 \$	Coarchitecture inc.	2028-10-01	Travaux d'aménagement en appliquant les principes du milieu de travail axés sur les activités (MTAA) pour le personnel du site de Trois-Rivières.

Noms des firmes ou professionnels retenus pour réaliser les projets

(1) Relocalisation du Sauvetage minier - Val-D'Or	
Fournisseurs	Description
Artopex inc.	Acquisition de mobilier
Av-Tech inc.	Travaux de sécurité
Banque Nationale - Mastercard	Supports pour cylindre à oxygène
Boutique du bureau Gyva inc.	Manutention
Câblevision du Nord de Québec inc.	Service d'internet
Consulis Environnement de bureau inc.	Acquisition mobilier
Desrochers, Marco	Travaux d'aménagement
Disco-Photo Val d'Or inc.	Photos
Entreprise Trim-Line de l'Abitibi inc.	Acquisition de signalisation
Groupe T.A.P. inc.	Déménagement
Lumen, Division de Sonepar Canada inc.	Acquisition d'une borne de recharge
Maison Rondeau inc.	Acquisition d'électroménager
Malinov, Stefan	Acquisition de clés
Messer Canada inc.	Déménagement
Primeau, Virginie	Acquisition de rallonge
Produits d'entreposage Pedlex ltée, Les	Acquisition d'étagères
René et Marco Desrochers Construction inc.	Installation d'une borne de recharge
Saine-Ville environnement inc.	Location d'un conteneur
Servix inc.	Acquisition de rideau de garage
Vertuose inc.	Acquisition de plantes

(2) Travaux d'aménagement - Longueuil	
Fournisseurs	Description
9205-6126 Québec inc.	Manutention
9480-5355 Québec inc.	Installation de signalisation
Acier Inoxy-Lab inc.	Acquisition de coin de protection mural
Artopex inc.	Acquisition de mobilier
AS Systèmes d'accrochage	Acquisition attache pour panneau de signalisation
Berkayly-5 inc.	Signalisation
Complexe Métro Longueuil s.e.c.	Travaux d'aménagement
Compo-Orléans	Signalisation
Copieexpress enr. (2418-4863 Québec inc.)	Impression de plans et signalisation
Groupe T&G sécurité inc.	Démantèlement des équipements de sécurité
Les Ateliers de l'E.D.Q.	Signalisation
Service d'entretien des plantes alpha inc.	Acquisition de mur végétaux
Staples	Fourniture de bureau
Tenaquip Ltée	Acquisition de mobilier
Uline	Acquisition d'armoire à clé
Ville de Longueuil	Permis pour occupation de la rue

(3) Travaux d'aménagement – Rouyn-Noranda	
Fournisseurs	Description
141273 Canada inc.	Manutention
Anillo, Anthony	Acquisition de matériaux
Artopex inc.	Acquisition de mobilier
Atelier Plastica inc.	Signalisation
Av-Tech inc.	Travaux de sécurité
Copieexpress enr. (2418-4863 Québec inc.)	Signalisation
Extal Installation et réaménagement	Manutention
Gardium Sécurité inc.	Services d'agent de sécurité
Les Ateliers de l'E.D.Q.	Signalisation
OPTI-TECK inc.	Démantèlement
Les Placement M.G.T. Ltée	Travaux d'aménagement
Protex Abitibi	Signalisation

(4) Travaux d'aménagement – Saguenay	
Fournisseurs	Description
141273 Canada inc.	Manutention
Atelier Plastica inc.	Signalisation
Copieexpress enr. (2418-4863 Québec inc.)	Signalisation
Coarchitecture inc.	Services professionnels
Les Ateliers de l'E.D.Q.	Signalisation
Les Immeubles Abraham inc.	Travaux d'aménagement
P Riopel [1993] inc.	Acquisition de boîte de courrier
Silvani, Laurent	Photographe
Uline Canada Corporation	Acquisition d'équipement
Ventrum inc.	Manutention

(5) Travaux d'aménagement – Salaberry-de-Valleyfield	
Fournisseurs	Description
9205-6126 Québec inc.	Manutention
9277-5576 Québec inc.	Manutention
9495-8303 Québec inc.	Travaux d'aménagement
Artopex inc.	Acquisition de mobilier
Atelier Plastica inc.	Signalisation
Canac	Acquisition de matériaux
Cohésio Architecture inc.	Services professionnels en architecture
Copieexpress enr. (2418-4863 Québec inc.)	Signalisation
Extal Installation et réaménagement	Manutention
Global industrial Canada (Mastercard)	Acquisition d'armoire à clé
Groupe T&G sécurité inc.	Installation des équipements de sécurité
Les Ateliers de l'E.D.Q.	Signalisation
Lettrage T2 design inc.	Signalisation
L'Heureux inc.	Acquisition d'électroménager
Mobilier de Bureau MBH inc.	Acquisition de mobilier
Planiselect inc.	Acquisition de câblage
Uline Canada Corporation	Acquisition d'équipement
Ville de Salaberry-de-Valleyfield	Permis

(6) Travaux d'aménagement – Sherbrooke	
Fournisseurs	Description
2737-6557 Québec inc.	Acquisition de mobilier
9381-0323 Québec inc.	Travaux d'aménagement
Artopex inc.	Acquisition de mobilier
Banque Nationale - Mastercard	Acquisition de sangles
Couture Planchers Design inc.	Acquisition de tapis protecteur
Deco acoustique	Acquisition de panneaux acoustiques
Rénovtamaison inc.	Services d'ébénisterie
Staples Professionnel inc.	Acquisition de fournitures
Uline Canada Corporation	Acquisition d'équipement

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-086 Dépenses engagées par la vice-présidence aux normes du travail

Ventilation des dépenses engagées par la vice-présidence aux normes du travail.

Les sommes engagées par le secteur des normes du travail ont été déterminées conformément à la méthode de répartition des frais d'administration par secteur entérinée par le Vérificateur général du Québec. Ces sommes excluent les tribunaux administratifs et les autres frais.

	Réel 2025* (en millions de \$) ¹
Coûts directs	32,8
- Traitement	31,8
- Services professionnels	0,3
- Fonctionnement	0,7
Coûts spécifiques	32,9
- Loyers	3,9
- Ententes (ARQ)	1,7
- Campagnes publicitaires	0,5
- Poste et messageries	0,4
- Ressources informationnelles	9,9
- Amortissement	3,5
- Affaires juridiques	14,7
- Autres ²	(1,7)
Coûts communs (répartis au prorata des frais directs)	7,0
- Administratifs (ressources humaines, financières et matérielles, communications, gouvernance, secrétariat, etc.)	7,0
Total	72,7

¹ Les résultats présentés tiennent compte des données au 31 décembre 2025. En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des catégories de dépenses.

² Tels que les frais juridiques récupérés, la variation provision congé maladie et vacances, le remboursement de l'excédent des maladies annuelles et banques de maladies, la dépréciation et sortie d'actifs et la radiation d'actifs, etc.

*Données préliminaires en date du 20 mars 2026 – états financiers à être approuvés par le conseil d'administration de la CNESST.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-087 Effectif rattaché au bureau de la vice-présidence aux normes du travail

Effectif rattaché au bureau de la vice-présidence aux normes du travail. Sommes engagées pour la rémunération.

Au 31 décembre 2025, 3 effectifs étaient rattachés au bureau de la Vice-présidence aux normes du travail. Les sommes engagées pour la rémunération de ces trois personnes étaient de 528 324,56 \$.

Source VPAC
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-088 Montant investis pour les normes du travail

Montant investis depuis cinq ans, et les prévisions pour 2026-2027, en ce qui a trait aux normes du travail, afin d'informer :

- a) la population;**
- b) les employeurs.**

Veillez vous référer à la fiche RP3-086.

Source SG
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-089 Plaintes relatives aux normes du travail

Nombre de plaintes reçues relatives aux normes du travail, objet et montant des indemnités versées ou des pénalités imposées depuis cinq ans, par année financière et par secteur d'activité.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Type de plainte	Plaintes reçues	Plaintes traitées sans intervention juridique	Avec intervention juridique	
			Plaintes traitées	Montant des indemnités ¹
Pécuniaire	14 745	12 227	1 684	2 411 219,17 \$
Pratique interdite	8 837	6 836	1 334	3 009 245,88 \$
Congédiement fait sans cause juste et suffisante	13 074	10 746	1 367	12 658 477,20 \$
Harcèlement psychologique ou sexuel	7 848	6 805	380	2 369 598,20 \$
Administrative	2 159	2 095	69	S/O
Disparités de traitement	62	63	0	S/O
TOTAL	46 725	38 772	4 834	20 448 540,45 \$

¹ Certains montants peuvent inclure des sommes perçues pour un autre motif de plainte (ex. dans un dossier de plainte pécuniaire et administrative, le montant perçu au total pourra être comptabilisé qu'à l'égard du motif pécuniaire).

Secteur d'activité	Proportion des plaintes reçues
Services d'hébergement et de restauration	13,1 %
Commerce de détail	13,0 %
Autres services (sauf les administrations publiques)	12,0 %
Fabrication	10,7 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	10,2 %
Soins de santé et assistance sociale	8,1 %
Commerce de gros	6,3 %
Construction	5,2 %

Finance et assurances	4,2 %
Transport et entreposage	4,0 %
Services immobiliers, service de location et de location à bail	3,0 %
Administrations publiques	2,6 %
Arts, spectacles et loisirs	2,6 %
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1,7 %
Services d'enseignement	1,6 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	1,2 %
Extraction minière, en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	0,7 %

Source VPNT
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-090 Budget de dépenses des normes du travail

Depuis cinq ans, évolution du budget de dépenses relatives aux normes du travail.

Veillez vous référer à la fiche RP3-086.

Source SG
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-091 Dossiers traités par les services juridiques relatifs aux normes du travail

Évolution du nombre de dossiers traités par les services juridiques relatifs aux normes du travail depuis 5 ans, par région.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Dossiers reçus et traités	2025
Dossiers civils (pécuniaires)	1 148
Pratiques interdites	868
Congédiements sans cause juste et suffisante	1 345
Harcèlement psychologique	415
Disparités de traitements	0

En matière pécuniaire, les salariés d'une même entreprise peuvent déposer plus d'une plainte. Elles seront regroupées dans un même dossier aux fins de poursuites judiciaires, ce qui permet d'en réduire les frais. De même, des plaintes déposées à la fois pour congédiement sans cause juste et suffisante, pour pratique interdite et pour harcèlement psychologique et sexuel seront comptabilisées seulement en matière de congédiement sans cause juste et suffisante.

La répartition des dossiers par région se trouve en annexe.

Répartition, par région, du nombre de dossiers relatifs aux normes du travail traités en 2025 par les services juridiques

Région	Civils (pécuniaires) ¹	Pratiques interdites	Congédiement sans cause juste et suffisante	Harcèlement psychologique	Disparités de traitements
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	26	0	0	1	0
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	20	1	2	0	0
Capitale-Nationale	85	92	138	32	0
Centre-du-Québec et Mauricie	39	66	136	25	0
Chaudière-Appalaches	42	1	0	0	0
Côte-Nord	9	0	0	0	0
Estrie	37	5	5	5	0
Lanaudière	44	0	0	0	0
Laurentides	83	0	0	0	0
Laval	65	253	382	87	0
Montérégie	211	195	344	128	0
Montréal	410	254	332	123	0
Outaouais	40	1	2	11	0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	25	0	0	2	0
Code postal hors Québec ou indéterminé	92	0	4	1	0
TOTAL	1 228	868	1 345	415	0

¹ À noter que cette donnée correspond aux dossiers transférés à la DGAJ.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-092 Décisions rendues par les tribunaux dans les dossiers relatifs aux normes du travail

Nombre de décisions rendues par les tribunaux administratifs et supérieurs en faveur du salarié et en faveur de l'employeur dans les dossiers relatifs aux normes du travail, depuis 5 ans, par année financière.

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Dossiers de nature pécuniaire

- 398 décisions dont :
 - 396 favorables au travailleur (plainte accueillie totalement ou en partie);
 - 2 favorables à l'employeur (plainte du travailleur rejetée).

Dossiers de pratique interdite

- 38 décisions dont :
 - 9 favorables au travailleur (plainte accueillie totalement ou en partie);
 - 29 favorables à l'employeur (plainte du travailleur rejetée).

Dossiers de congédiement sans cause juste et suffisante

- 76 décisions dont :
 - 28 favorables au travailleur (plainte accueillie totalement ou en partie);
 - 48 favorables à l'employeur (plainte du travailleur rejetée).

Dossiers de harcèlement psychologique

- 18 décisions dont :
 - 9 favorables au travailleur (plainte accueillie totalement ou en partie);
 - 9 favorables à l'employeur (plainte du travailleur rejetée).

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-093 Pourcentage de règlements hors cour relativement aux normes du travail

**Évolution du pourcentage de règlements hors cour au cours des cinq dernières années
relativement aux normes du travail.**

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Règlements hors cour	2025
Dossiers civils (pécuniaires)	51,90 %
Pratiques interdites	61,75 %
Congédiements sans cause juste et suffisante	70,71 %
Harcèlement psychologique	75,18 %

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-094 Visites ou enquêtes qui entraînent des poursuites liées aux normes du travail

Nombre de visites ou d'enquêtes par inspecteur, en moyenne, et pourcentage des visites ou des enquêtes qui débouchent sur des poursuites devant les tribunaux, liées aux normes du travail, au cours des cinq dernières années.

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Moyenne des inspections de conformité ou enquêtes par inspecteur	64
Total des inspections de conformité ou enquêtes réalisées	6 939
Poursuites déposées au tribunal à la suite d'une enquête ou d'une inspection de conformité	1 456 (21,0 %)

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-095 Effectif affecté aux normes du travail

Effectif affecté aux normes du travail depuis cinq ans (total, femmes, personnes handicapées, membres de communautés culturelles, Autochtones, anglophones).

Au 31 décembre 2025, 305 effectifs sont rattachés à la Vice-présidence aux normes du travail, dont 236 femmes. De plus, parmi ces 305 effectifs, neuf personnes s'identifient comme ayant un handicap, 88 sont membres des minorités visibles ou ethniques, cinq sont des autochtones et deux des anglophones.

Depuis plusieurs années, le terme membres de communautés culturelles a été remplacé par membres des minorités visibles ou ethniques.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-096 Dépenses engagées par la vice-présidence à l'équité salariale

Ventilation des dépenses engagées par la vice-présidence à l'équité salariale.

Les sommes engagées par le secteur de l'équité salariale ont été déterminées conformément à la méthode de répartition des frais d'administration par secteur entérinée par le Vérificateur général du Québec.

	Réel 2025* (en millions de \$) ¹
Coûts directs	10,1
- Traitement	10,0
- Services professionnels	-
- Fonctionnement	0,1
Coûts spécifiques	7,4
- Loyers	0,5
- Entente (ARQ)	0,4
- Campagnes publicitaires	0,7
- Ressources informationnelles	4,4
- Amortissement	0,8
- Affaires juridiques	0,8
- Autres ²	(0,2)
Coûts communs (répartis au prorata des frais directs)	2,1
- Administratifs (ressources humaines, financières et matérielles, communications, gouvernance, secrétariat, etc.)	2,1
Total	19,6

¹ Les résultats présentés tiennent compte des données au 31 décembre 2025. De plus, en raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des catégories de dépenses.

² Tels que les frais juridiques récupérés, la variation provision congé maladie et vacances, le remboursement de l'excédent des maladies annuelles et banque de maladies, la dépréciation et sortie d'actifs et la radiation d'actifs, etc.

*Données préliminaires en date du 20 mars 2026 – états financiers à être approuvés par le conseil d'administration de la CNESST.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-097 Effectif rattaché au bureau de la vice-présidence à l'équité salariale

Effectif rattaché au bureau de la vice-présidence à l'équité salariale. Sommes engagées pour la rémunération.

Au 31 décembre 2025, cinq effectifs étaient rattachés au bureau de la Vice-présidence à l'équité salariale. Les sommes engagées pour la rémunération de ces cinq personnes est de 844 839,14 \$.

Source VPAC
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-098 Dépenses de fonctionnement pour l'équité salariale

Ventilation des dépenses de fonctionnement liées à l'équité salariale.

Veillez vous référer à la fiche RP3-096.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-099 État d'avancement des travaux des entreprises visant à se conformer à la LES

Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant l'état d'avancement des travaux des entreprises privées et des secteurs public et parapublic visant à se conformer à la *Loi sur l'équité salariale*.

L'état d'avancement des travaux des entreprises privées et des secteurs public et parapublic visant à se conformer à la Loi sur l'équité salariale est évalué à partir des informations transmises par les employeurs dans la Déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale.

Source VPES
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-100 Études concernant le télétravail

Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le télétravail réalisés par le ministère.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-101 Études pour la déclaration obligatoire

Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant les modifications liées aux entreprises soumises à la déclaration obligatoire.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-102 Études concernant le droit à la déconnexion

Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le droit à la déconnexion pour les travailleurs réalisés par le ministère.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-103 Études relatives à un projet-pilote visant les employeurs potentiellement en défaut

Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant la mise sur pied d'un projet-pilote visant les employeurs potentiellement en défaut.

La vérification visant les entreprises n'ayant pas réalisé leurs travaux d'équité salariale ne se base pas sur des études, recherches ou sondages externes, mais sur les informations fournies dans la Déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale.

Source VPES
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-104 Études concernant la fusion avec tout autre organisme ou ministère

Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant la fusion avec tout autre organisme ou ministère.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Source SG
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-105 Plaintes déposées en vertu de la LES

Nombre de plaintes déposées en vertu de la Loi sur l'équité salariale, depuis cinq ans.

Indiquer, par type de plainte :

- a) le nombre de plaintes en cours;**
- b) le nombre de plaintes en médiation;**
- c) le nombre de plaintes qui ont fait l'objet d'une enquête préalable et le nombre de commissaires par enquête;**
- d) le nombre de plaintes qui ont fait l'objet d'une décision;**
- e) le délai moyen entre le dépôt de la plainte et la décision.**

- a) Au 31 décembre 2025, 11 332 plaintes étaient en traitement à la CNESST.
- b) Au 31 décembre 2025, 22 plaintes en médiation étaient en traitement à la CNESST.
- c) En 2025, aucune plainte n'a fait l'objet d'une enquête préalable.
- d) En 2025, 71 plaintes ont fait l'objet d'une décision.
- e) Une décision est rendue lorsque la plainte n'a pu être réglée à la satisfaction des parties en médiation ou lors de l'enquête.

Le délai moyen de traitement des plaintes pour lesquelles une décision a été rendue en 2025 est de 756 jours, sauf pour les dossiers présentant une complexité ou une situation exceptionnelle.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-106 Décisions rendues en vertu de la Loi sur l'équité salariale

**Nombre de décisions rendues en vertu de la Loi sur l'équité salariale depuis cinq ans,
par année financière, et la nature des décisions.**

En 2025, 220 décisions ont été rendues par la CNESST en vertu de la Loi sur l'équité salariale.

Source VPES
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-107 Décisions rendues en vertu de la Loi sur l'équité salariale

Nombre de décisions rendues en vertu de la Loi sur l'équité salariale depuis cinq ans, en faveur du travailleur et en faveur de l'employeur, par année financière.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-108 Décisions rendues en vertu de la section 1 du chapitre VI de la LES

Depuis cinq ans, liste des décisions rendues en vertu de la section 1 du chapitre VI de la Loi sur l'équité salariale.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-109 Autorisations pour un programme distinct en matière d'équité salariale

Nombre d'autorisations données à des employeurs d'établir un programme distinct applicable à un ou à plusieurs établissements si des disparités régionales le justifient, en matière d'équité salariale, depuis cinq ans.

La CNESST n'a accordé aucune autorisation d'établir un programme distinct applicable à un ou plusieurs établissements pour disparités régionales en 2025.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-110 Demandes d'assistance concernant les démarches d'équité salariale

Nombre de demandes d'assistance d'entreprises ou de personnes concernant leur démarche d'équité salariale, depuis cinq ans, par année financière.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

- Nombre de demandes de renseignements : 28 070
- Nombre de demandes d'assistance spécialisée : 1 408

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-111 Amendes données en vertu du chapitre VIII de la LES

Nombre d'amendes données en vertu du chapitre VIII de la Loi sur l'équité salariale, ventilé par montant des amendes, type d'infraction, secteur d'activité des employeurs, depuis cinq ans et par année financière.

En 2025, 19 employeurs ont été reconnus coupables d'infractions en vertu du chapitre VIII de la Loi sur l'équité salariale (LES).

Dans 17 cas, l'infraction reprochée a été la non-production de la Déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale (DEMES). Les 2 autres constats d'infraction portaient sur l'omission de fournir un renseignement exigé en vertu de la LES.

Montant de l'amende	Nombre d'employeurs reconnus coupables en 2025
1 000 \$ (moins de 50 personnes salariées)	18
2 000 \$ (50 à 99 personnes salariées)	1
3 000 \$ (100 personnes salariées ou plus)	0

Secteur d'activité	Nombre d'employeurs reconnus coupables en 2025
Arts, spectacles et loisirs	1
Autres services, sauf les administrations publiques	1
Commerce de détail	2
Construction	2
Hébergement et services de restauration	7
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	3
Services professionnels, scientifiques et techniques	1
Soins de santé et assistance sociale	1
Transport et entreposage	1

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-112 Vérifications concernant le respect de la LES

Nombre de vérifications effectuées en entreprise concernant le respect de la Loi sur l'équité salariale depuis cinq ans, par année financière.

Année	Nombre de vérifications effectuées
2025	1 518

Source VPES
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-113 Effectif consacré au respect et à l'application de la Loi sur l'équité salariale

Effectif dédié au respect et à l'application de la Loi sur l'équité salariale (total, femmes, personnes handicapées, membres de communautés culturelles, Autochtones, anglophones) depuis cinq ans, par année financière, ainsi que les prévisions pour 2026-2027 de l'effectif dédié à cette mission.

Au 31 décembre 2025, l'effectif de la Vice-présidence à l'équité salariale était de 90 personnes, dont 68 femmes. De plus, parmi ces 90 effectifs, 12 personnes s'identifient comme faisant partie d'une minorité visible ou ethnique et une personne est identifiée comme anglophone.

Depuis plusieurs années, le terme membres de communautés culturelles a été remplacé par membres des minorités visibles ou ethniques.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-114 Formations relatives au respect de la Loi sur l'équité salariale

Nombre de formations données relativement au respect et à l'application de la Loi sur l'équité salariale depuis cinq ans, par année financière.

En 2025, la Vice-présidence à l'équité salariale de la CNESST a donné 86 formations, principalement en mode virtuel considérant le contexte de travail hybride pour la majorité des clientèles formées.

Source VPES
Date 2026-03-30

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-115 Effectif par grande mission et dépenses afférentes

Effectif par grande mission de santé et sécurité du travail et dépenses afférentes (depuis cinq ans, par année financière), soit :

- a) prévention et inspection;**
- b) indemnisation et réadaptation (nombre de personnes inscrites);**
- c) financement (nombre d'entreprises enregistrées).**

Effectif de santé et sécurité du travail et dépenses afférentes Domaines de prévention - inspection, d'indemnisation - réadaptation et de financement du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025¹

	Effectifs utilisés	Frais d'administration (M\$)	Programmes (M\$)
Indemnisation et Réadaptation	2 253	248,6	4 987,6 ^{2*}
Prévention - inspection	747	101,8	178,8*
Financement	499	63,7	S/O
Soutien au régime	615	138,5	S/O
Total³	4 114*	552,6*	S/O

1. En conformité avec la période de l'exercice financier de la CNESST et du FSST, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.
2. Ce montant représente les prestations versées pour les programmes de réparation et le programme *Pour une maternité sans danger* et inclut aussi la portion relative à ces prestations de la variation des flux de trésorerie d'exécution liés au passif au titre des lésions survenues.
3. En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des catégories de dépenses.

b) Indemnisation et réadaptation (nombre de personnes inscrites en 2025)

- Nombre de dossiers ouverts et acceptés pour une lésion professionnelle : 103 928
- Nombre de réclamations inscrites et acceptées dans le cadre du programme *Pour une maternité sans danger* : 19 964

c) Financement (nombre d'entreprises enregistrées en 2025) : 231 443¹

1. Nombre total des employeurs réguliers et des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations (ETP). Il s'agit du nombre de dossiers d'employeurs ouverts pendant au moins une journée au cours de l'année présentée, qu'une masse salariale leur soit associée ou non.

* Données préliminaires en date du 20 mars 2026 - États financiers à être approuvés par le conseil d'administration de la CNESST.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-116 Comités du conseil d'administration

Liste des sous-comités du conseil d'administration et des comités *ad hoc*, avec leurs mandats et leur composition.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-117 Frais d'administration pour la gestion de la santé et de la sécurité du travail

Évolution des frais d'administration liés à la gestion de la santé et de la sécurité du travail depuis 10 ans.

Veillez vous référer à la fiche RP3-064.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-118 État de situation des modifications au Règlement sur l'assistance médicale

État de situation et échéancier concernant des modifications au Règlement sur l'assistance médicale.

Le Règlement sur l'assistance médicale est remplacé par le Règlement sur les services de santé, l'équipement adapté et les autres frais.

En octobre 2021, la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST) a été sanctionnée. Elle modifie les pouvoirs réglementaires de la CNESST et remplace la notion d'assistance médicale par celle de « services de santé ». La LMRSST est également venue conférer à la CNESST l'habilitation réglementaire pour encadrer les médicaments et les produits pharmaceutiques, les soins et les traitements, les équipements adaptés et les autres frais.

La CNESST a donc élaboré un règlement qui prévoit notamment les cas et conditions de remboursement des médicaments, des produits pharmaceutiques, de l'équipement adapté et de la réadaptation physique. Le Règlement sur les services de santé, l'équipement adapté et les autres frais a été publié dans la *Gazette officielle du Québec* le 19 novembre 2025 et est entré en vigueur le 8 décembre 2025.

Le contenu du Règlement sur l'assistance médicale (RAM) et celui du Règlement sur les prothèses auditives et les services d'audiologie ont été versés dans ce nouveau règlement.

En juin 2023, la dernière mise à jour du RAM est entrée en vigueur. Le RAM a été abrogé le 8 décembre 2025 à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement sur les services de santé, l'équipement adapté et les autres frais. Les tarifs des soins et traitements y ont été augmentés et une revalorisation annuelle a été instaurée, à l'exception des tarifs de physiothérapie et d'ergothérapie. Des travaux sur ces services sont présentement en cours.

Ces modifications réglementaires s'inscrivent dans la volonté des administrateurs de la CNESST d'améliorer la qualité des services offerts aux travailleurs.

Source VPIRT
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-119 Enquêtes réalisées

Nombre d'enquêtes réalisées au cours des cinq dernières années (ventilation) et motifs des enquêtes.

En 2025, 41¹ enquêtes d'accidents mortels ou graves ont été ouvertes.

L'intervention « enquête » est réalisée lorsque la CNESST reçoit un avis concernant un accident ayant causé le décès d'un ou de plusieurs travailleurs ou travailleuses par le fait ou à l'occasion de leur travail. Elle est également effectuée lors d'un événement majeur ayant entraîné des blessures graves ou un dommage matériel important. Cette intervention comprend la production d'un rapport d'enquête rédigé selon les règles de rédaction.

Objectifs généraux :

- Déterminer les causes et les circonstances qui ont contribué à l'accident afin d'éviter sa répétition;
- Mise en place des correctifs pour éliminer ou contrôler les dangers;
- Mise en place des moyens de contrôle pour assurer leur permanence.

Objectif spécifique :

- Permettre à la CNESST d'orienter ses actions dans une perspective de planification provinciale et régionale en prévention

¹ Ce nombre exclut les entreprises de juridiction fédérale, les actes criminels et certains accidents routiers.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-120 Mesures correctrices

Nombre et nature des mesures correctrices imposées au cours de chacune des cinq dernières années.

Nombre de décisions prises selon le type de mesure

Décisions prises	2025
Avis de correction émis	61 662
Arrêts de machines, fermetures des lieux, scellés apposés	2 570
Constats d'infraction signifiés	3 187

Source VPP
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-121 Amendes perçues

Valeur des amendes perçues au cours de chacune des cinq dernières années.

Le revenu des amendes perçues en 2025 en prévention-inspection s'élève à 8 030 163\$*.

*Donnée préliminaire en date du 20 mars 2026 – états financiers à être approuvés par le conseil d'administration de la CNESST.

Source VPP
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-122 Cotisations versées pour la santé et la sécurité du travail

Montant total des cotisations versées pour la santé et la sécurité du travail depuis cinq ans par les employeurs; moyenne annuelle des cotisations par employeur et prévisions pour 2026-2027.

2025	
Cotisations ¹ (M\$) :	3 466,3*
Dossiers d'employeurs ² :	231 443
Cotisation moyenne par employeur (\$) :	14 977*

¹. Cotisations comptabilisées au 31 décembre au regard de l'année de tarification seulement. Ces cotisations ne comprennent pas les montants inscrits comme revenus à titre d'arrérages et d'ajustements afférents à des années antérieures.

En tenant compte de ces arrérages et ajustements relatifs aux années antérieures, selon les états financiers du Fonds de la santé et de la sécurité du travail, les cotisations des employeurs totalisent 3 555,7 M\$* en 2025.

². Nombre de dossiers d'employeurs ouverts pendant au moins une journée au cours de l'année présentée, qu'une masse salariale leur soit associée ou non.

*Données préliminaires en date du 20 mars 2026 – états financiers à être approuvés par le conseil d'administration de la CNESST.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-123 Prestations versées aux travailleurs pour la santé et la sécurité du travail

Montant total de prestations versées aux travailleurs depuis cinq ans pour la santé et la sécurité du travail, par année financière. Prévisions pour 2026-2027.

**Prestations versées par le Fonds de la
santé et de la sécurité du travail (en M\$)**

Prestations versées	2025
Programmes de réparation	3 456 *
Programme <i>Pour une maternité sans danger</i>	217*

* Données préliminaires en date du 20 mars 2026 - états financiers à être approuvés par le conseil d'administration de la CNESST.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-124 Bénéficiaires de prestations de santé et sécurité du travail

Nombre de bénéficiaires de prestations de santé et sécurité du travail en 2025-2026 et évolution depuis cinq ans.

Nombre de lésions professionnelles avec paiement en 2025 : 433 712

De ce nombre, 236 807 lésions professionnelles n'ont que des frais au dossier (ex. : prothèses auditives, entretien du domicile).

Nombre de lésions professionnelles avec paiements en 2025, par groupe d'âge¹						
24 ans et moins	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus	Total
16 136	43 181	55 903	69 181	93 516	155 795	433 712

Nombre de lésions professionnelles avec paiement de frais uniquement en 2025, par groupe d'âge¹						
24 ans et moins	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus	Total
6 575	11 121	21 676	27 707	43 213	120 515	236 807

¹ Âge du travailleur au 31 décembre 2025.

Source VPIRT
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-125 Bénéficiaires de prestations ayant atteint 65 ans

Nombre de bénéficiaires de prestations ayant atteint 65 ans au cours des cinq dernières années, ventilé par année.

Nombre de lésions professionnelles avec paiement dont les bénéficiaires ont atteint 65 ans entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025 : 10 559

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-126 Montant global et montant moyen octroyés à des bénéficiaires

Montant global et montant moyen octroyés à des bénéficiaires de 65 ans et plus.

Montant global : ce montant correspond au total des indemnités et des frais versés.

Année financière	Nombre	Débours (en \$)
2025	155 305	642 990 694*

Montant moyen : ce montant correspond au montant global divisé par le nombre de dossiers en paiement pour l'année financière visée.

Année financière	Nombre	Débours (en \$)	Débours moyen (en \$)
2025	155 305	642 990 694*	4 140*

* Données préliminaires en date du 20 mars 2026 - états financiers à être approuvés par le conseil d'administration de la CNESST.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-127 Écart en pourcentage entre les indemnités versées aux travailleurs

Écart en pourcentage entre les indemnités versées aux travailleurs de moins de 65 ans et celles versées aux travailleurs de 65 ans et plus

Année financière	64 ans et moins		65 ans et plus		Total
	Débours (en \$)	% sur total	Débours (en \$)	% sur total	Débours (en \$)
2025	2 708 564 010*	80,8	642 990 694*	19,2	3 351 554 704*

* Données préliminaires en date du 20 mars 2026 - états financiers à être approuvés par le conseil d'administration de la CNESST.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-128 Dépenses pour les firmes de détectives et résultats obtenus

Depuis cinq ans, par année financière, montants dépensés pour l'embauche de firmes de détectives. Liste des agences, nature des interventions, technologies utilisées, résultats obtenus.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Enquêteurs

La CNESST requiert les services d'enquêteurs en vue de détecter les fraudes, les malversations et les usages abusifs commis à son endroit (dossiers de travailleurs).

Montants dépensés pour l'embauche de firmes de détectives : 171 781,36 \$

Liste des agences utilisées :

- Corps canadien des commissionnaires (division du Québec)
- Groupe Sirco inc. (2969-9899 Québec inc.)
- Détails Investigation (CP Consultair inc.)
- M3 Investigation (9212-7992 Québec inc.)
- Gestion groupe Trak inc.
- Gardium sécurité inc.
- Filature Quali-T inc.
- Privada solutions inc.
- Contact investigation inc
- Groupe Sécuri-Check (9305-2355 Québec inc.)
- Enquête et investigation D.F. inc.
- Observ-Pro inc. (Groupe Bira)

Nature des interventions et technologies utilisées : filature et vidéo

Résultats obtenus :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, la CNESST a octroyé 36 mandats de filatures visant 34 travailleurs. Le coût associé à ces filatures représente un montant de 171 781,36 \$. Des filatures ont été facturées en 2025, mais certaines de ces enquêtes n'ont pas été finalisées en 2025 et le seront en 2026.

Il y a eu des filatures dans 10,68 %¹ des enquêtes terminées en 2025 et 44,44 %¹ de ces filatures se sont révélées concluantes.

¹ Ces calculs sont réalisés à partir des enquêtes concluantes terminées dans l'année de référence et ayant eu une filature concluante. Ainsi, l'enquête peut s'être terminée dans l'année de référence et la filature s'être déroulée l'année précédente puisque les enquêtes se déroulent sur plusieurs mois.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-129 Dossiers transmis en révision

Nombre de dossiers transmis en révision au cours des cinq dernières années :

- a) par les travailleurs;
- b) par les entreprises;
- c) par la CNESST (anciennement CSST);
- d) le résultat des demandes de révision selon la clientèle.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Demandes de révision transmises à la Direction générale de la révision administrative¹	
Nombre de demandes des travailleurs	24 304
Nombre de demandes des employeurs	54 060
Nombre de demandes autres ²	111
TOTAL	78 475

Décisions de 1^{re} instance	Demande des travailleurs	Demandes des employeurs	Demandes d'une autre partie²
Maintenues	17 897	46 174	69
Modifiées	1 808	1 088	1
Désistements	2 307	2 723	17
Autres motifs ³	2 627	3 241	18
Sous-total	24 639	53 226	105
TOTAL	77 970		

¹ La CNESST n'est à l'origine d'aucune demande de révision.

² Demandes faites par une partie autre qu'un travailleur ou un employeur (exemple : la succession d'un travailleur décédé).

³ Comprend principalement des décisions à l'effet que les motifs invoqués par le demandeur ne permettent pas de le relever de son défaut d'avoir formulé sa demande de révision à l'intérieur du délai légal. La demande est donc jugée hors délai.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-130 Dossiers en révision et délai moyen d'attente

Le nombre de dossiers en révision, par région, et le délai moyen d'attente entre la demande et la décision.

Direction régionale	2025	
	Nombre de dossiers traités	Délai de traitement (jours)
Chaudière-Appalaches	4 247	58
Saguenay-Lac-Saint-Jean	693	64
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	425	59
Outaouais	2 118	75
Yamaska	2 497	58
Laurentides	4 291	59
Lanaudière	3 577	57
Laval	3 657	59
Longueuil	1 526	63
Île-de-Montréal	8 465	60
Capitale-Nationale	2 507	59
Bas-Saint-Laurent	663	56
Abitibi-Témiscamingue	441	62
Côte-Nord	574	60
Estrie	728	63
Saint-Jean-sur-Richelieu	755	65
Mauricie et Centre-du-Québec	1 219	60
Valleyfield	2 439	59
Direction générale de l'admissibilité des réclamations	36 792	63
TOTAL	77 970	62

Source VPIRT
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-131 Études concernant les mesures à l'égard des jeunes travailleurs

**Copie des études, analyses, recherches, scénarios ou projections en date du 31 mars 2026
concernant les mesures de prévention et de protection à l'égard des jeunes travailleurs.**

Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-132 Études concernant les travailleurs domestiques et vulnérables

**Copie des études, analyses, recherches, scénarios et projections en date du 31 mars 2026
concernant les travailleurs domestiques et les travailleurs vulnérables.**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Source SG
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-133 Études pour la révision du CSTC - amiante

Copie des études, analyses, recherches, scénarios et projections en date du 31 mars 2026 concernant la révision du Code de sécurité pour les travaux de construction, pour tenir compte des sols contaminés à l'amiante.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-134 Études concernant le programme PMSD

**Copie des études, analyses, recherches, scénarios et projections en date du 31 mars 2026
concernant le programme Pour une maternité sans danger.**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-135 Bénéficiaires et montant pour le programme PMSD

**Nombre de bénéficiaires, montants dépensés et montant moyen octroyé pour le programme
Pour une maternité sans danger**

Nombre de demandes	2025
Demandes acceptées	19 964
Demandes refusées	287
Demandes à l'étude	1
TOTAL	20 252

Débours pour le programme en 2025	216,6M\$*
-----------------------------------	------------------

* Données préliminaires en date du 20 mars 2026 - états financiers à être approuvés par le conseil d'administration de la CNESST.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-136 Retraits préventifs accordés

Depuis cinq ans, par année financière, nombre de retraits préventifs accordés. Précisez les causes.

2025	Nombre de demandes
Demandes acceptées	19 964
Demandes refusées	287
Demandes à l'étude	1
TOTAL	20 252

Source VPIRT
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-137 Demandes de remboursement de prestations

Depuis cinq ans, par année financière, nombre de demandes de remboursement de prestations. Précisez les causes et les montants.

Au 31 décembre 2025, les demandes de remboursement faites par la CNESST pour des prestations versées en trop totalisaient 99,3 M\$*. Notons que la CNESST a versé, en 2025, 3 455,9 M\$* en prestations pour les programmes de réparation.

* Données préliminaires en date du 20 mars 2026 - états financiers à être approuvés par le conseil d'administration de la CNESST.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-138 Contestations liées à des demandes de remboursement de prestations

Depuis cinq ans, par année financière, nombre de contestations liées à des demandes de remboursement de prestations. Précisez les causes et les montants.

À la suite d'une décision rendue par la CNESST, toute partie qui se croit lésée par celle-ci peut en demander la révision. La partie qui désire présenter une demande de révision doit procéder dans les 30 jours de la notification de la décision.

Les données disponibles à la CNESST permettent de constater qu'en 2025, environ 1,5 % de l'ensemble des demandes de révision terminées à la Direction générale de la révision administrative a pour motif le remboursement de prestations (surpayés – sommes versées en trop et remises de dette).

Année	Demandes terminées ayant pour motif les surpayés	Demandes de révision totales	%
2025	1 185	77 970	1,5

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-139 État des fonds de la CNESST et niveau de capitalisation

**État des fonds de la CNESST. Niveau de capitalisation à ce jour et prévisions pour 2026-2027.
Présenter également l'évolution depuis vingt ans.**

**Fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec (Caisse)
(en milliards de dollars)**

	31 décembre 2025
Valeur marchande des fonds confiés par le FSST à la Caisse ¹	22,2*

¹ Constitués des dépôts à participation et des revenus de placements à recevoir inscrits à l'actif du Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST).

Taux de capitalisation du Fonds de la santé et de la sécurité du travail

	31 décembre 2025
Taux de capitalisation aux fins du financement	118,1 %*

* Données préliminaires en date du 20 mars 2026 – états financiers à être approuvés par le conseil d'administration de la CNESST.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-140 Changement à la politique de placement

Fournir tout changement à la politique de placement du régime de santé et de sécurité.

Contexte

En vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, la CNESST est fiduciaire du Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST). En vertu de cette même loi, les sommes du FSST qui ne sont pas requises immédiatement sont déposées à la Caisse de dépôt et placement du Québec (Caisse), laquelle les administre dans un fonds distinct, désigné fonds particulier, et ce, en conformité avec la politique de placement de la CNESST. L'entente de service entre la CNESST et la Caisse stipule qu'il est de la responsabilité de la CNESST d'établir la politique de placement et de la réviser régulièrement, et celle de la Caisse d'offrir des services-conseils à la CNESST en lien avec cette politique de placement.

La CNESST, en tant que fiduciaire du FSST, s'est dotée d'une politique de placement à l'égard du fonds particulier du FSST à la Caisse. Cette politique de placement est élaborée par le comité de placement et de capitalisation du conseil d'administration de la CNESST qui en recommande l'adoption à ce dernier. Elle inclut une répartition stratégique de l'actif, désigné portefeuille de référence du FSST, qui vise un rendement à long terme optimal permettant au FSST d'honorer ses engagements et correspondant à un niveau de risque que la CNESST juge approprié. La CNESST révisé périodiquement sa politique de placement.

État de situation

Au cours de l'année 2025, la CNESST a modifié à deux reprises sa politique de placement à l'égard du FSST, afin de refléter non seulement les nouvelles hypothèses financières de la Caisse, mais aussi de modifier la composition de son portefeuille de référence. De façon plus spécifique, le CNESST augmente, à compter de janvier 2026, l'exposition du portefeuille du FSST aux infrastructures et activités de crédit, aux dépens de l'immobilier et des marchés boursiers.

Le profil rendement-risque du portefeuille de référence du FSST demeure à un niveau adéquat, permettant de préserver l'équilibre financier et la pérennité du régime de santé et de sécurité du travail, tout en contribuant à une relative stabilité du taux de cotisation des employeurs à ce régime.

Source VPF
Date 2025-10-06

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-141 Prévisions actuarielles du régime de santé et de sécurité

Prévisions actuarielles du régime de santé et de sécurité.

Au 31 décembre 2025, les engagements aux fins du financement du Fonds de la santé et de la sécurité du travail à l'égard des programmes de réparation des lésions professionnelles, du programme *Pour une maternité sans danger*, des frais d'administration et des frais de financement des tribunaux administratifs s'élèvent à 17,9* milliards de dollars.

* Donnée préliminaire en date du 20 mars 2026 – états financiers à être approuvés par le conseil d'administration de la CNESST.

Source VPF
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-142 Études concernant la rémunération des stages

Copie des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant la rémunération des stages.

La CNESST n'a pas réalisé d'études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections sur ce sujet.

Source VPNT
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-143 Ententes entre la CNESST et les autres organismes ou ministères

Liste et copie des ententes entre la CNESST et les autres organismes ou ministères.

Titre	Date de signature
<p>Entente entre la CNESST et Télé-Université Contrat de service conception, production et diffusion d'une formation pour la CNESST destinée aux agents de liaison en santé et sécurité</p>	2025-01-06
<p>Entente entre la CNESST et la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik Entente spécifique de gestion et d'imputabilité 2025 dans le cadre du programme des services de santé au travail</p>	2025-01-15
<p>Entente entre la CNESST et le Conseil CRI de santé et des services sociaux de la Baie-James Entente spécifique de gestion et d'imputabilité 2025 dans le cadre du programme des services de santé au travail</p>	2025-01-15
<p>Entente entre la CNESST et la Société québécoise des infrastructures Entente concernant les activités immobilières de la CNESST</p>	2025-01-16
<p>Entente entre la CNESST et la Commission de l'Assurance-emploi du Canada Entente pour la communication de renseignements contenus dans le registre d'assurance sociale</p>	2025-01-31
<p>Entente entre la CNESST et Santé Québec Entente administrative relative aux modalités de gestion des volets cotisation et imputation du dossier financier de Santé Québec</p>	2025-02-05
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole/agricarrières Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur de la production agricole</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur de l'aménagement forestier</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur des pêches maritimes</p>	2025-02-13

<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines du Québec</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur de l'industrie des mines du Québec</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur de la transformation alimentaire</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur de l'industrie du textile</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre du bois/Formabois</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur du bois</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur des communications graphiques</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre énergie, procédés et chimie/coefficiencie</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur énergie, procédés et chimie</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre Pharmabio développement</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur des produits pharmaceutiques et biotechnologiques</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre Plasticompétences Inc.</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur de l'industrie des plastiques et des composites</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie du caoutchouc du Québec</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur de l'industrie du caoutchouc du Québec</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la métallurgie du Québec</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur de la métallurgie du Québec</p>	2025-02-13

<p>Entente entre la CNESTT et le Comité sectoriel de main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESTT du secteur de la fabrication métallique industrielle</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESTT et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie électrique et électronique</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESTT du secteur de l'industrie électrique et électronique</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESTT et le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale du Québec (CAMAQ)</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESTT du secteur de l'aérospatiale</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESTT et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'habitation</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESTT du secteur de l'habitation</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESTT et le Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de détail</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESTT du secteur du commerce de détail</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESTT et le Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESTT du secteur du commerce de l'alimentation</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESTT et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des véhicules motorisés/Innoviste</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESTT du secteur de l'industrie des véhicules motorisés</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESTT et le Comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale-commercialisation et services</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESTT du secteur de l'horticulture ornementale</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESTT et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESTT du secteur de l'industrie maritime</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESTT et le Comité sectoriel de main-d'œuvre Camo-Route Inc.</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESTT du secteur du transport routier au Québec</p>	2025-02-13

<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur de l'environnement</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur des technologies de l'information et des communications</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre en culture</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur de la culture</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre Conseil québécois des ressources humaines en tourisme</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur du tourisme</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre des services de soins personnels</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur des services de soins personnels</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESST du secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire du Québec</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et Santé Québec</p> <p>Entente spécifique de gestion et d'imputabilité 2025 dans le cadre du programme des services de santé au travail</p>	2025-02-13
<p>Entente entre la CNESST et le ministre des Finances et le ministre du Travail</p> <p>Entente concernant l'allocation de crédits en matière de lutte contre le travail au noir dans le secteur de la construction au Québec</p>	2025-02-24
<p>Entente entre la CNESST et l'Institut national de santé publique du Québec</p> <p>Entente relative à la cession de droits d'auteur – aux programmes de santé au travail</p>	2025-05-12
<p>Entente entre la CNESST et l'Institut de la statistique du Québec</p> <p>Entente de service concernant l'enquête visant à documenter l'implantation de certaines dispositions prévues à la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail au Québec</p>	2025-06-10

<p>Entente entre la CNESTT et le ministre de la Famille</p> <p>Entente relative à l'administration du régime de retrait préventif de la personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial, enceinte ou qui allaite</p>	2025-06-20
<p>Entente entre la CNESTT et le ministre de l'Emploi (Services Québec)</p> <p>Protocole relatif au Service québécois de changement d'adresse</p>	2025-07-07
<p>Entente entre la CNESTT, Santé Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux</p> <p>Modification à l'entente-type relative aux soins et aux traitements fournis par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux dans le cadre de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</p>	2025-07-15
<p>Entente entre la CNESTT et Télé-Université</p> <p>Contrat de service – Mise en place de la plateforme de gestion de la programmation de trois formations synchrones et présentielles portant sur la LMRST</p>	2025-07-29
<p>Entente entre la CNESTT et le ministre de l'Emploi</p> <p>Entente de communication de renseignements visant les entreprises inscrites auprès de la CNESTT dans les différents secteurs d'activités économiques</p>	2025-11-10
<p>Entente entre la CNESTT et le ministre du Travail</p> <p>Entente relative aux comités des maladies professionnelles pulmonaires</p>	2025-11-13
<p>Entente entre la CNESTT et Télé-Université</p> <p>Contrat de services – Exécution du projet de gestion de la programmation et diffusion de trois formations distancielles et présentielles pour les membres des Comités en santé et sécurité et les représentants en santé et sécurité en établissement</p>	2025-12-17

Source SG
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-144 Résolutions adoptées par le conseil d'administration

Liste et copie de toutes les résolutions adoptées par le conseil d'administration depuis deux ans.

Voir l'annexe ci-jointe pour la liste des résolutions adoptées par le conseil d'administration de la CNESST en 2025.

Source SG
Date 2026-03-30

RÉSOLUTIONS 2025

Conseil d'administration de la
CNESST

Séance du 20 février 2025

- A-01-24 Modifications au Programme d'aide financière pour l'information, la sensibilisation et la formation en matière de normes du travail
- A-02-24 Règlement modifiant le Règlement sur les maladies professionnelles
- A-03-24 Planification des travaux réglementaires 2024-2027 amendée
- A-04-24 Modification de la politique de placement de la CNESST à l'égard du FSST

Vote électronique du 20 mars 2025

- A-05-24 Règlement sur le financement – Premier ajustement provisoire – Année de cotisation 2023
- A-06-24 Règlement sur le financement – Deuxième ajustement provisoire – Année de cotisation 2022
- A-07-24 Règlement sur le financement – Ajustement rétrospectif – Année de cotisation 2021

Séance du 17 avril 2025

- A-08-24 Comité-conseil sur la révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (3.57) – Nomination des membres
- A-09-24 Mise à jour de la Politique d'audit interne
- A-10-24 États financiers de la CNESST et du FSST de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- A-11-24 Mise à jour de la demande d'avis à confier au comité scientifique sur les maladies professionnelles
- A-12-24 Règlement modifiant le Règlement sur l'information concernant les produits dangereux, le Règlement sur la santé et la sécurité du travail, le Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines et le Règlement sur la sécurité et l'hygiène dans les travaux de fonderie
- A-13-24 Règlement sur les frais d'inscription, de déplacement et de séjour des programmes de formation concernant les mécanismes de prévention et de participation en établissement
- A-14-24 Autorisation d'engagement financier supplémentaire : Prolongation du contrat pour les placements média « hors campagnes »
- A-15-24 Engagement financier pour les services de messagerie rapide
- A-16-24 Projet LMRSSST: Registre des matières dangereuses (mesure 36)

Séance du 15 mai 2025

- A-17-24 Motion de remerciements à l'endroit de monsieur Claude Breton, membre du conseil d'administration
- A-18-24 Rapport annuel de gestion 2024
- A-19-24 Création d'un comité indépendant pour l'approbation d'un nouveau programme d'aide financière en vertu de l'article 104 de la LSST
- A-20-24 Projet de Règlement modifiant le Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins
- A-21-24 Sélection d'une agence de publicité
- A-22-24 Dossier d'affaires portant sur la mise en place d'un nouvel environnement à Trois-Rivières (NETR)
- A-23-24 Prévisions budgétaires des frais d'administration, des programmes de prévention et du financement des tribunaux administratifs aux fins de la tarification 2026
- A-24-24 Détermination du taux moyen de cotisation pour l'année 2026 – Secteur de la santé et de la sécurité du travail

A-25-24 Motion de remerciements à l'endroit de monsieur Dominic Lemieux, membre du conseil d'administration

Séance du 19 juin 2025

- A-26-24 Motion de remerciements à l'endroit de monsieur François Vincent, membre du conseil d'administration
- A-27-24 Motion de remerciement à l'endroit de Mme Josianne Marsan, conseillère experte du comité sur les ressources informationnelles
- A-28-24 Comité-conseil relatif aux secteurs de l'équité salariale et des normes du travail (3.79) - Nomination des membres
- A-29-24 Mandat de négociation relativement au projet immobilier IRSST
- A-30-24 Abrogation du Programme d'allocation pour les services médicaux pour les établissements des secteurs non prioritaires
- A-31-24 Projet de Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier
- A-32-24 Règlement sur la réadaptation
- A-33-24 Règlement sur les services de santé, l'équipement adapté et les autres frais
- A-34-24 Modifications à la Délégation des pouvoirs du conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- A-35-24 Projet de Règlement modifiant le Règlement sur le financement
- A-36-24 Projet de Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations pour 2026
- A-37-24 Projet de Règlement sur la table des indemnités de remplacement de revenu payables en vertu de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles et des indemnités payables en vertu de la Loi sur les accidents de travail pour 2026
- A-38-24 Projet de Règlement sur la table des revenus bruts annuels d'emplois convenables pour 2026
- A-39-24 Comité-conseil sur la révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (3.33.2) - Nomination des membres

Séance du 18 septembre 2025

- A-40-24 Motion de remerciements à l'endroit de madame Marie-Claude Perreault, membre du conseil d'administration
- A-41-24 Motion de remerciements à l'endroit du docteur Luc Boileau, observateur au conseil d'administration
- A-42-24 Comité d'audit (3.36) - Nomination des membres
- A-43-24 Comité des ressources humaines et du budget (3.39) - Nomination des membres
- A-44-24 Comité de gouvernance et d'éthique (3.72) - Nomination des membres
- A-45-24 Comité-conseil sur la révision des articles relatifs à l'hygiène du travail du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (3.33.1) – Nomination des membres
- A-46-24 Comité-conseil sur la révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (3.33.2) - Nomination des membres
- A-47-24 Stratégie d'octroi du prochain contrat de services bancaires
- A-48-24 Projet de Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST) (bioaérosol, éclairage, désinfection)
- A-49-24 Projet de Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines

- A-50-24 Règlement modifiant le Règlement sur le financement
- A-51-24 Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations pour 2026

Vote électronique du 25 septembre 2025

- A-52-24 Projet de Règlement modifiant le Règlement sur les mécanismes de prévention et de participation en établissement

Séance du 16 octobre 2025

- A-53-24 Motion de remerciements à l'endroit d'Alexandre Gagnon, membre du conseil d'administration
- A-54-24 Comité administratif – Nomination des membres et désignation des membres substitués
- A-55-24 Comité d'audit (3.36) - Nomination des membres
- A-56-24 Comité des ressources humaines et du budget (3.39) - Nomination des membres
- A-57-24 Comité sur les ressources informationnelles (3.71) – Nomination des membres
- A-58-24 Comité de gouvernance et d'éthique (3.72) - Nomination des membres
- A-59-24 Comité de placement et de capitalisation (3.80) – Nomination des membres
- A-60-24 Présidence des comités stratégiques
- A-61-24 Comité-conseil sur le suivi des travaux réglementaires en matière de réparation (3.73) - Nomination des membres
- A-62-24 Comité-conseil de coordination des travaux réglementaires en prévention et réparation (3.75) - Nomination des membres
- A-63-24 Comité-conseil sur le partenariat (3.78) - Nomination des membres
- A-64-24 Comité-conseil relatif aux secteurs de l'équité salariale et des normes du travail (3.79) - Nomination des membres
- A-65-24 Comité-conseil sur le suivi du Plan d'action gouvernemental sur l'amiante (3.81) – Nomination des membres
- A-66-24 Comité aviseur pour l'accompagnement des milieux de travail dans le cadre de la LMRSSST (3.83) – Nomination des membres
- A-67-24 Prolongation du bail au 1700, boulevard Laval, à Laval
- A-68-24 Stratégie de communication et de positionnement en matière d'équité salariale
- A-69-24 Dossier d'affaires portant sur la mise en place d'un milieu de travail axé sur les activités à Lévis
- A-70-24 Dossier d'affaires portant sur la location d'espaces et la mise en place d'un milieu de travail axé sur les activités à Rimouski
- A-71-24 Lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction
- A-72-24 Maximum annuel assurable pour l'année 2026

Séance du 13 novembre 2025

- A-73-24 Présidence des comités stratégiques
- A-74-24 Comité-conseil sur le suivi des travaux réglementaires en matière de réparation (3.73) - Nomination des membres
- A-75-24 Règlement modifiant le Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins
- A-76-24 Projet de Règlement modifiant le Code de sécurité pour les travaux de construction

- A-77-24 Projet de Règlement modifiant le Règlement sur les pompes à béton et les mâts de distribution
- A-78-24 Règlement modifiant le Règlement intérieur de la CNESST
- A-79-24 Règlement sur la table des indemnités de remplacement de revenu payables en vertu de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles et des indemnités payables en vertu de la Loi sur les accidents de travail pour 2026
- A-80-24 Règlement sur la table des revenus bruts annuels d'emplois convenables pour l'année 2026

Séance du 16 décembre 2025

- A-81-24 Motion de remerciements à l'endroit de Simon Lévesque, membre du conseil d'administration
- A-82-24 Programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles (PIDRI) 2026
- A-83-24 Engagement financier découlant de la programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles (PIDRI) 2026
- A-84-24 Subventions aux associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail pour l'exercice financier 2026
- A-85-24 Budgets détaillés CNESST/FSST des frais d'administration et du financement des tribunaux administratifs pour l'année 2026
- A-86-24 Fonds de la santé et de la sécurité du travail – Prévisions budgétaires détaillées 2026
- A-87-24 Engagement financier 2026 pour les ententes de services avec Revenu Québec des secteurs des normes du travail et de la santé et sécurité du travail
- A-88-24 Engagement financier pour le Plan Monarque
- A-89-24 Engagement financier pour l'acquisition d'une presse offset
- A-90-24 Engagement financier visant l'octroi d'un contrat de service d'agents de sécurité
- A-91-24 Engagement financier pour l'acquisition de papier pour photocopieurs et imprimantes
- A-92-24 Projet de relocalisation du personnel du 500 boulevard René-Lévesque Ouest à Montréal
- A-93-24 Révision de la Politique de placement de la Commission à l'égard du FSST
- A-94-24 Amendement de l'entente de service entre la Commission et la Caisse de dépôt et placement du Québec
- A-95-24 Renouvellement de l'entente de gestion de trésorerie du FSST auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec
- A-96-24 Modifications à la Délégation des pouvoirs du conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- A-97-24 Règlement modifiant le Règlement sur les mécanismes de prévention et de participation en établissement
- A-98-24 Engagement financier pour la gestion de la programmation et la diffusion de formations pour les membres des CSS et les RSS (TÉLUQ)
- A-99-24 Projet de Règlement abrogeant le Règlement sur les conditions sanitaires des campements industriels ou autres et modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail et projet de Règlement sur les conditions d'hébergement des travailleurs
- A-100-24 Taux de revalorisation pour l'année 2026

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-145 Avis demandés par la CCQ

Liste et copie de tous les avis demandés par la CCQ

En 2025, la CNESST n'a pas eu de demande formelle d'avis de la Commission de la construction du Québec.

Elle n'a pas non plus reçu de demandes d'avis de reconnaissance d'équivalence à la formation 30 heures pour la santé et sécurité sur les chantiers de construction en vertu de l'Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'Ontario.

La CCQ a demandé à la CNESST de convenir d'une entente afin de revoir l'examen de certification des boutefeux. Une entente a été conclue à la fin de 2025 et le processus de révision a été entamé. La CNESST sera appelée à collaborer dans la révision du volet SST de l'examen.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-146 Avis envoyés à la CCQ

Liste et copie de tous les avis envoyés à la CCQ.

En 2025, la CNESST n'a pas réalisé d'avis formel à la Commission de la construction du Québec.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-147 Liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire

Liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire; mandat, membres, budget et résultats.

Veillez vous référer à la fiche RG-051.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-148 Constats d'infraction donnés au Consortium Santé Montréal

Nombre de constats d'infraction donnés au Consortium Santé Montréal

Consortium Santé Montréal n'est plus maître d'œuvre du chantier depuis le 21 décembre 2017, date à laquelle la CNESST a déclaré le Centre hospitalier de l'Université de Montréal maître d'œuvre de la phase II du chantier de la construction du nouveau CHUM.

Aucun constat n'a été signifié pendant que Consortium Santé Montréal était maître d'œuvre.

Source VPP
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-149 Dépenses non imputées à un employeur et leur part dans les dépenses totales

Évolution par année, depuis cinq ans, de la valeur des dépenses non imputées à un employeur et évolution de la part de ces dépenses dans les dépenses totales.

Sur la base d'observations récentes, les coûts d'indemnisation non imputés à des dossiers d'employeurs sont estimés à 30 % des coûts totaux.

Puisque les besoins financiers devant être financés selon le risque représentent 3 024,1 M\$ dans la tarification de 2026 et correspondent à un taux de 1,28 \$ du 100 \$ de masse salariale assurable, la part relative aux coûts non imputés représente un montant de 907,2 M\$ et correspond à un taux de 0,38 \$.

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-150 Médecins évaluateurs approuvée en vertu de l'art. 205 LATMP

Liste des médecins évaluateurs approuvée en vertu de l'article 205 de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles, depuis cinq ans, par année financière. Liste des médecins ayant produit une évaluation sans faire partie de la liste approuvée en vertu de l'article 205 de cette même loi.

Liste des professionnels de la santé désignés, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2026

Le professionnel de la santé désigné est un professionnel indépendant de la CNESST, inscrit sur la liste des professionnels de la santé déposée annuellement au conseil d'administration de la CNESST. Il agit dans le cadre précis des questions objectives posées par la CNESST au moyen du formulaire « Demande d'examen et suivi ». Les honoraires du professionnel désigné par la CNESST sont payés selon les tarifs prévus aux ententes avec les fédérations médicales. Le professionnel participant est payé par la Régie de l'assurance maladie du Québec qui sera remboursée par la CNESST. Le professionnel non participant facture directement ses honoraires à la CNESST.

Ackel, Gilbert	Gagnon, François	Marinier, Pascale
Angers-Goulet, Mathieu	Garneau, Daniel	Masri, Khalil
Audet, Alain	Gaudreault, Maxime	Massé, Nicholas
Awogni, David	Gauthier, Gilles	Mastropasqua, Bruno
Bachand, Stéphane	Gélinas-Phaneuf, Nicholas	Maurais, Gilles
Bah, Chaikou	Gendron, Tina-Louise	Mercier, Pierre
Bédard, Martin	Gil, Michel	Mercier, Simon
Bégin, Jean-François	Gingras Gabrielle	Morin, François
Bellemare, Louis	Girard, Claude	Ngo, Hieu-Hanh
Belzile, Sylvain	Girard, Pierrette	Nguyen, Khanh Duy
Benaroch, Thierry	Giroux Mario	Noah, Yves Stéphane
Benzaquen, Bruno	Glavas, Panagiotis	Osterman, John
Bissonnette, Guillaume	Goulet, Benoît	Ouellette, Paul
Blackburn, Karl	Gravel, Jean-François	Papadopoulos, Platon
Blanchard, Jocelyn	Gravel, Luc	Paradis, Jacques
Boivin, Éric	Grenier, Jean-Paul	Pedneault, Christopher
Boivin, Jules	Grondin, François	Pehlivanov, Ivaylo
Bonin, Richard	Guertin, Charles	Phaneuf, Simon
Brochu, Michel	Guimond, Valérie	Plante, Dominic
Brunier, Jean-Louis	Hamel, Nathalie	Poirier, Hugues
Brutus, Jean Paul	Hamel, Thierry	Poulin-Robitaille, Raphael
Centomo, Hugo	Hylands, Eric	Renaud, Alexandre
Chagnon, Françoise	Janelle, Chantal	Ricard, Stéphane
Clermont, Pierre-André	Jean, Simon	Roberge, Céline
Cojocar, André-Nicolas	Jodoin, Richard R.	Rousseau, Jean
Corbalan, Fernando	Jomphe Beaumont, Gabriel	Roy, Louis
Corcos, Jacques	Kouncar, Nathalie	Salem Abdou, Houssein
Coriaty, Paul	Kruijt, Jan Cornelis	Sestier, François
Côté-Paré, Jonathan	Labbe, Caroline	St-Martin, Benoit
Dahan, Philippe	Ladouceur, Denis	St-Pierre, Sylvain
Danino, Michel Alain	Laflamme, Mélissa	Swieca, Richard
Deslandes, Pierre	Lafleur, Julien	Tadros, Chérif
Du Tremblay, Pierre	Larose, Pierre	Tesevic, Iva
Dubuc, Serge	Latour, Marc-André	Therrien Edith
Duchesne, Manon	Laurion, Marcel	Tohmé, Serge

Dubreuil, Hélène	Lavigne, Patrick	Trottier, Mylène
Dudon, Emmanuelle	Lavoie, Suzanne	Trudeau-Rivest, Etienne
Duhaime, Morris	Le Bouthillier, Guy	Turcotte, François
Duranceau, Maxime	Lépine, Jean-Marc	Vachon Jean-François
Effendi, Khaled	Lépine, Josianne	Valiquette-Lavigne, Mylène
Farmer, Carl	Lessard Bonaventure, Paule	Vander Stelt, Ruth Elaine
Ferland, Yves	Lirette, Richard	Zaharia, Marian
Forget, Karine	Mansour Fadi	
Gabias, Caroline	Mansour, Samer	

Aucune expertise n'est demandée par la CNESST à des professionnels ne figurant pas sur la liste approuvée en vertu de l'article 205 de la LATMP.

Source VPIRT
Date 2026-03-30

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-151 Actions prises depuis l'entrée en vigueur du Règlement sur la gestion préventive de l'amiante

Bilan des actions prises depuis l'entrée en vigueur du règlement portant sur la gestion préventive de l'amiante dans les établissements où l'on retrouve des travailleurs (Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail et le Code de sécurité pour les travaux de construction)

Plusieurs actions ont été prises afin de faciliter l'implantation des dispositions concernant l'amiante :

- Identification des éléments à modifier dans le cadre de la mise à jour du guide et du gabarit de registre sur la gestion sécuritaire de l'amiante.
- Publication du programme de santé au travail *Risques liés à l'exposition à l'amiante* en établissement et du programme de santé au travail *Risques pour la santé dans les chantiers de construction – Outil pour l'amiante*.
- Participation au sous-comité amiante du comité interministériel sur la qualité de l'air intérieur. Ce comité a pour objectif de répondre à la mesure 1 du *Plan d'action gouvernemental 2022-2025 « amiante et résidus miniers amiantés au Québec : vers la transformation d'un passif en un actif durable »*. Cette mesure porte sur la gestion sécuritaire de l'amiante présent dans les bâtiments publics et privés. Un rapport est en cours de rédaction, dans lequel la CNESST rappelle les obligations et les mesures à mettre en place à cet égard pour les bâtiments occupés par des travailleurs, ainsi que tous les établissements où des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante peuvent être manipulés (ex. centres de tri, écocentres).
- Présentation au Comité-conseil sur le suivi du Plan d'action gouvernemental sur l'amiante (3.81) de diverses problématiques en lien avec la gestion sécuritaire de l'amiante, notamment dans les établissements pouvant manipuler des matériaux qui en contiennent, afin de trouver des pistes de solution concertées avec les parties syndicale et patronale.
- Collaboration avec l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) et la santé publique dans le dossier lié à la possible présence d'amiante dans la terre battue utilisée pour les terrains de tennis (ex. échantillonnage des sacs, échantillonnage de terrains et la réglementation applicable pour prévenir l'exposition des travailleurs).
- Révision des mesures de prévention à mettre en place dans les usines de béton bitumineux qui gèrent du granulat bitumineux recyclé pouvant contenir de l'amiante.

1 304 avis de correction ont été émis selon les nouvelles dispositions entre les mois de juin 2013 et décembre 2025. Les principaux sujets des dérogations sont :

- flocages et des calorifuges (34 %);
- registre absent ou le registre ne contient pas les renseignements requis (27 %);
- revêtements intérieurs en mauvais état (15 %).

Par ailleurs, la CNESST a émis 1 127 avis de correction au regard de la gestion de l'amiante sur les chantiers de construction depuis 2013.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-152 Responsables de services de garde ayant déposé des plaintes

Indiquer le nombre de responsables de services de garde ayant déposé des plaintes en 2025-2026. Fournir la valeur totale des réclamations et le motif de réclamation.

Les responsables d'un service de garde en milieu familial ne sont pas assujettis à la Loi sur les normes du travail.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-153 Analyse différenciée selon les sexes par le comité interministériel pour la révision du salaire minimum

Indiquer si le Comité interministériel pour la révision du salaire minimum a effectué une analyse différenciée selon les sexes (ADS) pour décider de l'évolution du salaire minimum. Indiquer si votre ministère a produit une ADS. Indiquer également le cas échéant les sommes et les ETC dédiés pour la production de cette ADS.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Travail.

Source SG
Date 2026-03-30

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-154 Résolution du conseil d'administration A-67-14 du 20 novembre 2014.

Indiquer les suites données à la résolution du conseil d'administration A-67-14 du 20 novembre 2014 en termes de ressources humaines supplémentaires embauchées.

Les postes octroyés découlant de cette résolution font maintenant partie des quelques 500 postes affectés au secteur des ressources informationnelles de la CNESST.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-246 Données relatives à l'équité salariale

Les plus récentes données concernant l'équité salariale au Québec.

Veillez vous référer aux fiches RP3-105 à RP3-114.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-247 Causes pendantes en matière d'équité salariale

Nombre de causes pendantes devant la CNESST en matière d'équité salariale depuis 2010.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.